



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***LIBÉRIA***

***Promesses de paix  
pour 21 000 enfants soldats***

Index AI : AFR 34/009/2004

•  
*ÉFAI*  
•

# LIBÉRIA

## *Promesses de paix pour 21 000 enfants soldats*

Quatorze ans d'un conflit quasi permanent ont bouleversé la vie des enfants du Libéria. Certains ont été tués, d'autres sont devenus orphelins, ont été mutilés, kidnappés, privés d'éducation et de soins médicaux ; d'autres encore ont été recrutés et utilisés comme enfants soldats.

### ***L'utilisation des enfants soldats au Libéria***

L'ensemble des parties au conflit – l'ancien gouvernement libérien ainsi que les deux groupes d'opposition armés, les *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) et le *Movement for Democracy in Liberia* (MODEL, Mouvement pour la démocratie au Libéria) – ont eu recours aux enfants soldats.

Garçons et filles, âgés parfois de sept ans seulement, ont été forcés à se battre, à transporter des munitions, à s'occuper de la nourriture ou d'autres tâches encore. Les filles ont été violées ou contraintes à d'autres actes sexuels. De nombreux enfants ont été drogués ou contraints de boire de l'alcool et, avec très peu ou pas d'entraînement du tout, envoyés directement au front où ils étaient tués ou blessés. Ceux qui résistaient au recrutement ou qui refusaient d'obéir aux ordres de leurs commandants étaient battus ou tués.



Monrovia, 19 décembre 2003 : un enfant soldat de l'ancien gouvernement tire en l'air. © AP

Les enfants vivant dans les camps de personnes déplacées étaient particulièrement exposés au recrutement, mais de nombreux enfants ont également été enlevés dans les rues, sur les marchés, à leur domicile ou dans les écoles.

On estime à 21 000 le nombre des enfants soldats au Libéria. Un accord de paix signé au mois d'août 2003 et la décision du Conseil de sécurité des Nations unies le mois suivant de déployer une importante force de maintien de la paix ont finalement suscité l'espoir d'un règlement du conflit. Une réponse urgente et adéquate à la situation tragique de ces enfants est nécessaire afin de renforcer le processus de paix au Libéria, mais aussi afin de contribuer à la stabilité de l'Afrique de l'Ouest, une région ravagée par des années de conflit et d'insécurité.

*« Ils ont enlevé cinq filles qui revenaient de l'église. Ils nous ont emmenées sur la ligne de front. Nous devons cuisiner et amener les munitions dans le bush. Ils nous maltrahaient ; si j'avais refusé d'aller avec eux, ils m'auraient tuée... Je veux aller à l'école. Je veux retourner à Nimba près des miens. »*

Témoignage d'une fillette de quatorze ans enlevée et violée par les hommes d'une milice de l'ancien gouvernement.

### **Désarmement, démobilisation, réhabilitation et réintégration**

La priorité doit être donnée à la mise en œuvre rapide d'un programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réintégration (DDRR) des enfants soldats.

Le programme DDRR conçu par les Nations unies et d'autres organisations prévoit des modalités spécifiques pour les enfants, qui leur garantissent les soins médicaux, l'éducation, la formation professionnelle, la recherche de leur famille et la réunification de celle-ci, et qui répondent aux besoins spécifiques des filles, dont beaucoup doivent se battre contre les conséquences physiques des violences sexuelles et autres sévices qu'elles ont subis, et contre les répercussions sociales de leur « mariage » forcé, de leur grossesse et de leur maternité.

Si une démobilisation et un désarmement immédiats constituent une priorité, les besoins des anciens enfants soldats, de leurs familles et de leurs communautés ne s'arrêtent pas là ; la réhabilitation et la réintégration sont des processus complexes et de longue durée requérant un financement et un soutien durables. L'éducation revêt une importance capitale et constitue invariablement la priorité des enfants soldats eux-mêmes, comme l'ont déclaré nombre d'entre eux à la délégation d'Amnesty International qui s'est rendue au Libéria en novembre 2003.

### **Mettre fin à l'impunité**

Le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats constituent une violation des droits des enfants et un crime de guerre. La communauté internationale et le gouvernement national de transition du Libéria (GNTL) ont cependant fait preuve de leur manque de volonté de déférer à la justice les personnes soupçonnées d'être les auteurs de ces crimes contre l'humanité, crimes de guerre et autres violations graves du droit international commis au cours du conflit. La culture d'impunité prévalant au Libéria a été renforcée par une des propositions de l'accord de paix demandant au GNTL d'envisager une amnistie générale pour les personnes qui ont participé à des activités militaires au cours du conflit.

Le droit international proscrit l'amnistie pour les crimes tels que le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre ainsi que pour toutes les violations graves de ses dispositions. Le fait de permettre aux auteurs de violations des droits humains de demeurer impunis constitue un déni de justice pour les victimes et contribue à décrédibiliser le système judiciaire et l'État de droit. L'espoir d'une paix durable – à laquelle les enfants du Libéria ont droit – demeurera vain tant que les responsables de ces crimes n'auront pas été jugés.



« Je veux retourner auprès de ma mère. » Graffiti sur les murs délabrés de l'hôtel Ducor de Monrovia, où vivaient de nombreux combattants des milices gouvernementales. © AP

*« Porter des armes, ce n'est pas bon pour les enfants. On ne dort pas bien, on ne mange pas de la bonne nourriture... Maintenant je vais à l'école et j'ai confiance en l'avenir. »*

Un garçon de neuf ans qui a combattu avec les LURD.

## **AGISSEZ !**

En mai 2004, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies examinera le degré de mise en œuvre des obligations du Libéria en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce sera l'occasion de mettre en lumière la situation dramatique des enfants du Libéria, d'exhorter le GNLT à prendre des mesures concrètes pour l'amélioration des conditions de vie des enfants et d'encourager la communauté internationale à soutenir les efforts du GNLT pour faire face à ses obligations.

Envoyez des fax aux autorités libériennes en les exhortant :

- à condamner le recrutement et l'utilisation en tant que combattants d'enfants de moins de dix-huit ans et à donner la priorité absolue à la mise en œuvre rapide d'un programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réintégration des enfants soldats ;
- à œuvrer aux côtés des agences des Nations unies, des organisations de protection de l'enfance et des autres organisations concernées de manière à assurer la mise en œuvre des dispositions spécifiques contenues dans le programme DDRR pour les enfants soldats, notamment celles qui concernent les filles et les victimes de violence sexuelle ;
- à proscrire toute possibilité d'amnistie pour les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, de même que pour toutes les violations graves du droit international et à œuvrer aux côtés de la société civile et de la communauté internationale afin que les personnes soupçonnées d'être les auteurs de ces crimes soient déférées à la justice.

Gyude Bryant Président par intérim Fax : +231 22 80 26 / 22 67 89 / 22 60 84	Daniel Chea Ministre de la Défense nationale Fax : +231 22 60 00
Kabineh Ja'neh Ministre de la Justice Fax : +231 22 78 72	Thomas Nimely Yaya Ministre des Affaires étrangères Fax : +231 22 60 76

Vous pouvez également envoyer des copies de vos lettres à l'ambassade du Libéria de votre pays.

Pour de plus amples informations, voir le rapport d'Amnesty International *Libéria: The promises of peace for 21,000 child soldiers* (index AI : AFR 34/006/2004). Vous pouvez également consulter nos diapositives en ligne et nos actions Internet, accessibles sur le site [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre LIBERIA: THE PROMISES OF PEACE FOR 21,000 CHILD SOLDIERS.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mai 2004.*

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :